

# Les « frontaliers » de la coopération entre Marseille et Alger : de la marge à la médiation

**Cherif Dris**  
p. 461-479

## Résumé

La coopération entre la ville de Marseille et la wilaya d'Alger ne saurait être appréhendée uniquement sous l'angle juridico-institutionnelle. C'est avant toute chose une action publique dans laquelle les acteurs sociaux jouent un rôle important. Dans cette catégorie d'acteurs sociaux, les Algériens nés en France et ceux qui y résident sont l'un des éléments structurant cette coopération. Frontaliers d'un espace relationnel façonné par la géographie et l'histoire, ces acteurs se déploient dans un territoire de coopération en se plaçant dans une double posture. Ils sont à la fois un acteur passif, répercutant une logique d'action aux visées internationales et locales ; mais aussi un acteur actif en s'imposant comme interface dans ce territoire de coopération où l'échange de ressources en est un élément structurant.

## Plan

[Gaston Defferre et les pieds-noirs : entre quête de rapports apaisés avec l'Algérie et obsession d'une paix sociale](#)

[Les frontaliers : une catégorie hétérogène et inégalement intégrée](#)

[Les Frontaliers dans la stratégie de coopération de la ville de Marseille : médiateurs ou entrepreneurs ?](#)

[La coopération comme démarche entrepreneuriale](#)

[La coopération comme idéal](#)

[L'origine ou comment transformer une contrainte en ressource](#)

[Paix sociale et absence de diversité politique : les frontaliers comme alibi](#)

[Haut de page](#)

## Texte intégral

1La coopération entre la ville de Marseille et la wilaya d'Alger est la première action d'envergure internationale menée par une ville française avec une ville maghrébine. Entamée le 28 juin 1980, cette coopération représentait une évolution dans les rapports algéro-français mais aussi une démarche hardie dans un contexte marqué par une résistance des deux Etats à céder une parcelle de leur territoire de coopération aux acteurs infra étatiques. En France, cet accord, considéré d'ailleurs comme hors-la-loi, intervient à un moment où le débat sur la décentralisation se faisait des plus intenses. Sans doute Gaston Defferre pensait-il qu'en procédant à un tel coup de force l'état de l'Etat sur l'action extérieure des collectivités locales allait se desserrer davantage. La suite de l'accord a été en deçà des espoirs placés en lui. Il a fallu attendre la fin des années 90 pour que la coopération entre Marseille et Alger reprenne. La coopération avec Alger a connu son rythme de croisière après la visite du maire de Marseille Jean-Claude Gaudin à Alger en 2006. En 2005, le Conseil Régional présidé par Michel Vauzelle et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, dirigé par Jean-Noël Guerini avaient signé des accords avec la ville d'Alger. Les accords qui lient ces trois collectivités locales à la wilaya d'Alger portent sur la santé publique, le patrimoine et l'urbanisme.

- 1 Le concept d'intermédiaires renvoie à une catégorie d'acteurs qui jouent le rôle d'interface, non s ([...](#))
- 2 La notion de frontaliers n'est pas très usitée dans la littérature spécialisée relative aux questio ([...](#))
- 3 Ce travail s'appuie sur une série d'entretiens menés à Marseille auprès d'une vingtaine d'acteurs a ([...](#))

2 Dans la mise en œuvre des programmes de coopération qu'elle a arrêtés, la ville de Marseille, tout comme le Conseil Régional et le Conseil Général, fait appel à des acteurs associatifs. Elle sous-traite leur expertise et leur savoir-faire moyennant une légitimation de leur statut d'intermédiaires dans cette action publique locale<sup>1</sup>. Au sein de ces associations, les Franco-Algériens et les immigrés jouent un rôle non négligeable. Frontaliers<sup>2</sup> de l'espace relationnel franco-algérien, ces Franco-Algériens et ces immigrés sont pourvoyeurs de ressources (la double culture et la connaissance du terrain algérien) dont les élus de la ville de Marseille ne peuvent se passer. Il nous semble important d'analyser leur rôle dans cette coopération<sup>3</sup>. Car la pratique de la coopération des acteurs municipaux marseillais est complexe à plus d'un titre. D'une part, parce qu'elle interagit avec son environnement local dont les Franco-Algériens et les immigrés représentent un segment important. D'autre part, conséquence logique de ce qui précède, les politiques adoptées par les autorités de cette ville ne peuvent faire abstraction de cette donne, par crainte de compromettre la paix sociale. Comme nous allons le montrer, la donne « frontaliers » est un élément structurant dans la coopération entre les deux villes méditerranéennes.

3 Qu'il s'agisse de l'imaginaire collectif relatif à la question migratoire ou de la mémoire, en passant par les représentations et les attentes concernant la coopération avec l'Algérie, les frontaliers façonnent la coopération décentralisée et interagissent avec elle. L'intérêt de les inclure dans le champ de notre analyse est d'autant plus net que les responsables locaux ne peuvent faire autrement qu'appréhender cette coopération comme un prolongement de la politique locale. À l'instar de toute action publique, la coopération décentralisée cible des populations données et est censée répondre à leurs attentes. La ville de Marseille a changé de couleur politique, mais le rapport aux frontaliers et la perception du rôle qu'ils doivent jouer dans la coopération décentralisée ont-ils changé pour autant ?

4 Les relations qu'entretiennent les élus marseillais avec les immigrés et les Franco-Algériens doivent être appréhendées à l'aune de la représentation que ces derniers se font du rôle que la ville doit jouer, aussi bien au niveau méditerranéen qu'au niveau national dans son rapport à la capitale. Ces deux éléments interagissent dans la mesure où Marseille, qui ambitionne de jouer les premiers rôles sur la scène méditerranéenne, considère cette ambition comme un moyen de desserrer l'étau jacobin dans lequel le centre veut l'enfermer. Dans cette équation, les frontaliers sont obligés d'arrimer leurs attentes à celles de la collectivité.

5 D'autre part, la ville de Marseille ne semble avoir d'autre choix que d'intégrer la donne franco-algérienne et immigrée dans sa stratégie internationale, notamment dans sa coopération avec l'Algérie, en prenant en considération les attentes de ces acteurs sociaux. Force électorale ? Sans doute. Mais reste à savoir si la coopération décentralisée constitue un enjeu électoral tel qu'il faille ménager cette catégorie sociale, comme l'avait fait en son temps Gaston Defferre avec les pieds-noirs. Evoquer le rapport de Defferre avec les pieds-noirs revient à admettre que le poids politique des pieds-noirs était tel que l'ancien maire de Marseille ne pouvait faire autrement qu'indexer la coopération avec Alger sur ce paramètre

local. Pour mieux mesurer le poids de cette communauté et l'évolution de son rôle dans cet espace relationnel franco-algérien, faisons un retour de trente ans en arrière.

## Gaston Defferre et les pieds-noirs : entre quête de rapports apaisés avec l'Algérie et obsession d'une paix sociale

- 4 Éric Savarese, « Pieds-noirs, Harkis, Rapatriés : la politisation des enjeux », *Pôle Sud*, n° 24, 1/ ([...](#))
- 5 *Ibidem*.

6 La question des rapatriés a depuis longtemps été un enjeu politique. Cette politisation se joue en partie dans le débat sur l'écriture de l'histoire au sujet de laquelle les pieds-noirs veulent avoir leur mot à dire. Au discours historique majoritaire, les pieds-noirs opposent leur contre-expertise et surtout leur mémoire. Des dizaines d'associations de rapatriés se sont constituées pour militer contre l'histoire du temps colonial diffusée sur les rayons de librairie ou enseignée aux enfants. Elles la considèrent comme une histoire « officielle », traduisant les intérêts des « vainqueurs » ou des acteurs en position dominante, c'est-à-dire le FLN et l'État français, coupable d'avoir abandonné l'Algérie<sup>4</sup>. À travers cette action, les rapatriés entendent développer une contre expertise avec la production intensive d'une contre-histoire de l'Algérie coloniale et du conflit<sup>5</sup>.

- 6 Benjamin Stora, Communication présentée lors du colloque sur les relations franco-algériennes, Coll ([...](#))
- 7 Éric Savarese, *op.cit.*, p. 8.

7 Dans leurs rapports aux autorités françaises en termes d'échange politique, cette expertise des rapatriés devient une ressource qu'ils échangent en contrepartie d'autre chose. Car ces clients de la mémoire, comme les dépeint Benjamin Stora<sup>6</sup>, ne se satisfont pas d'une lecture de l'histoire coloniale qui leur dénie le statut de victimes. Nostalgiques pour certains d'entre eux de l'Algérie française, cette catégorie sociale s'estime lésée par une lecture de l'histoire qui tend à escamoter leur apport à une « Algérie jaillissant du désert ». Ils présentent « le pied-noir sous la figure du pionnier qui est venu rendre fertile le désert pour bâtir dans le sable un pays prospère, enrichi grâce à l'exportation d'une considérable production agricole et placé sur la voie de l'industrialisation<sup>7</sup> ». Au-delà de la quête d'un statut procurant une contrepartie matérielle, ces pieds-noirs ambitionnent de peser sur le jeu politique national. Dans la région PACA et dans la ville de Marseille tout particulièrement, cette ambition se fait ressentir.

- 8 Il est difficile d'établir avec exactitude le nombre des rapatriés dans cette ville. En 1964, les d ([...](#))

8 Cette brève digression sur le rapport des pieds-noirs à l'histoire illustre à quel point le passé est déterminant dans la formulation de la perception que cette catégorie sociale a du rôle quelle doit jouer dans la société française. Mais aussi des rapports qui devraient exister avec l'Algérie. Le champ de la coopération décentralisée n'échappe pas à ce schéma de pensée. Présents en force dans la ville de Marseille<sup>8</sup>, les pieds-noirs n'ont pas voulu demeurer en reste avec la dynamique de coopération décentralisée qui a débuté en 1980 avec l'accord signé

entre les villes de Marseille et d'Alger. Le poids de la communauté pieds-noirs au sein de la société marseillaise était tel que Gaston Defferre, alors maire de Marseille, avait jugé utile d'inclure le paramètre pieds-noirs dans sa vision des rapports qui devraient exister avec Alger. Ainsi, après son retour d'un séjour à Alger, Gaston Defferre rédigea-t-il une note dans laquelle il déclarait :

- 9 Note rédigée pour le bureau de l'Assemblée nationale française, Paris, novembre 1980.

« Les Français d'Algérie ont le sentiment d'être trahis. Ils ont perdu et n'ont pas obtenu la juste réparation à laquelle ils avaient droit malgré les promesses gouvernementales, répétées à l'occasion de chaque consultation électorale. Les pieds-noirs ont eu, à juste titre, l'impression d'avoir été trompés, d'avoir été sacrifiés<sup>9</sup>. »

- 10 Entretien avec Bernard Morel, ancien chargé de mission auprès du Conseil régional, Aix-en-Provence, (...)
- 11 *Ibid.*

<sup>9</sup>Cet aveu sonnait, en fait, comme un appel du pied à une communauté dont le poids électoral n'était pas négligeable. Gaston Defferre et les dirigeants socialistes de l'époque avaient conscience que cette communauté pouvait constituer un obstacle devant tout projet de jeter un nouveau pont avec l'Algérie. Leur influence était telle que le maire de Marseille ne pouvait pas ne pas insister sur la nécessité pour les pieds-noirs de pouvoir retourner en Algérie, ne serait-ce qu'en touristes<sup>10</sup>. Plus loin encore, Defferre estimait qu'« une nouvelle relation avec Alger passait par une relation apaisée avec les pieds-noirs<sup>11</sup> ».

- 12 Entretien avec Daniel Carrière, Marseille, mai 2008. Cette personnalité est considérée comme l'un d (...)
- 13 *Ibid.*

<sup>10</sup>Au-delà des considérations électoralistes, l'insistance mise par Defferre sur des relations apaisées entre Alger et la communauté pieds-noirs trouve son explication aussi dans le contexte politique de l'époque, d'autant qu'avec la montée du chômage, le sentiment xénophobe commençait à gagner la ville de Marseille<sup>12</sup> et notamment la partie des rapatriés séduits par le Front National. Les dirigeants marseillais devaient trouver une solution à la question pieds-noirs. Craignant une déstabilisation politique, Gaston Defferre s'est appliqué à créer un climat d'apaisement entre les rapatriés et les immigrés algériens en impliquant ces derniers dans la vie citoyenne<sup>13</sup>. De ce point de vue, l'accord avec Alger, conclu en 1980, devait avoir une dimension politique locale. Sans négliger la portée stratégique d'un tel accord, force est d'admettre que le maire de Marseille à l'époque était surtout soucieux d'apaiser la tension latente qui couvait entre pieds-noirs et immigrés. D'où ces visites rendues aux sépultures européennes en Algérie comme gage de bonne foi et de sincérité d'un responsable local, soucieux aussi d'améliorer les relations entre les deux pays.

- 14 Pierre-Henry Papalardo, président de l'Association préfiguration pour de nouveaux apports franco-ma (...)
- 15 Sur les 500 cimetières se trouvant en Algérie, une cinquantaine seulement a été réhabilitée. Pour c (...)

11 La tension entre les deux communautés s'est certes apaisée depuis, d'autant que le poids de la communauté pieds-noirs n'est plus aussi grand que par le passé. La question du retour « périodique » reste un thème qui tient à cœur à ces rapatriés. Une association se dénommant Association pour la préfiguration de nouveaux rapports franco-maghrébins, fait de cette question un credo. Son responsable, un pied-noir d'Algérie, milite pour que les pieds-noirs puissent venir en Algérie visiter les tombes familiales<sup>14</sup>. Le chantier principal de cette association est la réhabilitation des cimetières. Toutefois, le budget alloué pour cette opération reste des plus modiques. Un faible niveau qui pousse les pieds-noirs à pratiquer une sorte de lobbying pour obtenir des collectivités locales de la région et de la ville de Marseille davantage de fonds<sup>15</sup>. Mais l'exigence de cette association va plus loin, en réclamant l'implication de l'Algérie.

- 16 Pierre-Henry Papalardo, *cit.*

12 Cette question est pour les pieds-noirs, dans leur grande majorité, un élément central dans les relations entre l'Algérie et la France. Elle l'est d'autant plus qu'elle se greffe sur le problème du rapport de cette communauté au passé. Si l'on estime, du côté de cette association, que les pieds-noirs, ou du moins ceux qui ont effectué des visites en Algérie, ont fait leur deuil du passé<sup>16</sup>, on ne pense pas moins que les pieds-noirs, autant que les Franco-Algériens, disposent d'une légitimité pour parler de l'Algérie. Les pieds-noirs se considèrent comme une bonne carte pour l'Algérie. Les visites effectuées depuis quelques années ne renferment pas seulement une dimension symbolique. Certains pieds-noirs veulent jouer le rôle de créateurs d'un espace d'échanges économiques. Or cette vision ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté pieds-noirs. D'autres pieds-noirs se montrent moins enthousiastes pour le renforcement de la coopération entre Marseille et Alger. Leur hostilité pour tout ce qui symbolise le FLN est viscérale.

- 17 Appellation utilisée par certains des pieds-noirs pour dénoncer l'attitude des extrémistes.
- 18 Entretien avec Salahedine Bariki, Marseille, 31 octobre 2007.
- 19 Le cercle des algérienistes a été créé en 1973. Chaque année il édite une revue trimestrielle qui s ([...](#))
- 20 Ce camp regroupe en son sein des fonctionnaires, des élus, comme Philippe Arcamone, ainsi que des r ([...](#))
- 21 Entretien avec Philippe Arcamone, originaire d'Algérie, chargé de mission Maghreb au sein de la dir ([...](#))

13 Il est difficile d'établir que ce « camp de la haine »<sup>17</sup> soit puissant au point qu'il puisse torpiller les projets de coopération avec Alger, même si certains tendent à le croire<sup>18</sup>. Ces nostalgiques de l'Algérie française ou plutôt ce clan des « algérienistes »<sup>19</sup>, jouent sur le registre mémoriel, mais sans aller jusqu'à se poser en obstacle au renforcement de la coopération entre les deux villes. En fait, le poids d'un camp est contrebalancé par celui de l'autre<sup>20</sup>. Plus pragmatique, ce dernier évite de mettre sur la table le registre mémoriel et de l'utiliser comme un fond de commerce. Au sein des instances locales, on regarde, d'ailleurs, d'un mauvais œil la prétention de certains pieds-noirs à se poser comme des intermédiaires dans l'espace franco-algérien<sup>21</sup>. Cette ambition pose, en effet, la question de la légitimité dont ces derniers se prévalent. Le fait de vouloir s'ériger en expert du terrain algérien implique, de manière indirecte, une remise en cause de la compétence de ceux qui occupent ce terrain de coopération depuis longtemps. Mais se présenter comme expert du terrain algérien est une ressource monnayable dans un échange politique.

14 Que ces pieds-noirs disposent d'une certaine légitimité pour s'insérer dans l'espace de coopération entre Marseille et l'Algérie, les responsables au sein des collectivités locales n'en doutent point. Cependant, ce rôle s'est réduit avec le recul de l'influence politique de cette communauté, conséquence, entre autres, de sa diminution quantitative après les vagues de migrations vers d'autres régions et villes françaises. La place étant vacante, les Franco-Algériens et les immigrés tentent de l'occuper. Une ambition qui doit être avant tout analysée à l'aune de la composition de cette catégorie de frontaliers et de son degré d'intégration au sein de la société marseillaise.

## Les frontaliers : une catégorie hétérogène et inégalement intégrée

- 22 La problématique des immigrés a été analysée dans le cadre des études transnationales, notamment dans (...)

15 Les études sur les frontaliers en tant que catégorie sociale ne sont pas légion dans la littérature relative aux questions migratoires<sup>22</sup>. Ceux qui s'y sont intéressés, ont pu se rendre compte de l'indigence académique qui caractérise un tel sujet.

16 En tant que catégorie sociale, les frontaliers ne constituent pas un bloc homogène. Ceux qui nous intéressent se divisent en deux sous-catégories : les Franco-Algériens (nés en France de parents nés en Algérie avant 1963) et les Algériens qui résident en France depuis des années, sans avoir acquis la nationalité française. Qu'ils soient élus, chefs d'entreprises, professeurs d'université, ou acteurs associatifs, les frontaliers s'affirment comme des intermédiaires détenteurs d'un savoir-faire leur permettant de se poser comme acteurs d'une action publique.

17 Présents en force à Marseille depuis le début du siècle dernier, les binationaux et les immigrés entretiennent un rapport particulier avec le jeu politique local : un continuum qui se décline sous la forme d'un jeu récurrent d'exclusion-intégration, structurant leur présence dans le microcosme politique local. Depuis l'indépendance de l'Algérie, on appréhende la question de la présence des Algériens sous le prisme du communautarisme et des dangers qu'il peut représenter pour la cohésion sociale, voire l'identité française.

- 23 Gaston Defferre, *Si demain la gauche. Réponses à Pierre Desgraupes*, Paris, Robert Laffont, 1977.

Déjà, Gaston Defferre déclarait au milieu des années 1970 : « J'ai eu l'impression que je n'étais plus à Marseille, mais dans un pays lointain, étranger, comme au temps où les explorateurs partaient à l'aventure et découvraient les représentants des populations primitives<sup>23</sup>. »

18 Venant de la part d'un dirigeant socialiste, pétri qui plus est des valeurs de solidarité avec le tiers-monde, cette déclaration peut paraître surprenante. Mais placée dans son contexte local, voire national, cette déclaration dénote le malaise éprouvé par les dirigeants locaux lorsqu'ils doivent gérer un dossier aussi complexe que celui de la présence d'une forte communauté maghrébine à Marseille. Sans doute par conviction, mais aussi par crainte des conséquences que la présence des immigrés maghrébins en général et algériens en particulier, peut entraîner au niveau de la cohésion locale, l'attitude de l'ancien maire de Marseille est révélatrice de la

complexité d'une telle question. Jean-Claude Gaudin ne déroge pas à la règle. Alors qu'il était l'opposant de Defferre, il s'interrogeait :

- 24 Jean-Claude Gaudin, *Une passion nommée Marseille*, Paris, Albin Michel, 1983.

« Comment rendre à Marseille la sécurité à laquelle elle aspire dans un contexte où après la génération des travailleurs solitaires, une communauté s'est peu à peu constituée avec d'autres coutumes et d'autres manières de vivre et dont les enfants participent à l'augmentation de la délinquance<sup>24</sup> ? »

- 25 Michel Peraldi et Michel Samson, *Gouverner Marseille : enquête sur les modes politiques marseillais* (...)
- 26 Voir tout particulièrement le chapitre 11 de Vincent Geisser et Aziz Zemouri, *Marianne et Allah : I* (...)

19 Cette représentation sécuritaire en dit long sur l'état d'esprit prévalant chez certains dirigeants de cette ville. Aussi, expliquent Michel Peraldi et Michel Samson, la « communauté » maghrébine ou musulmane présente dans la ville depuis le début du siècle est, à l'époque, niée sur le plan politique et stigmatisée comme fauteuse de trouble<sup>25</sup>. Il est plus inquiétant encore de constater que les dirigeants locaux semblent se résigner, parfois, à un discours qui fleure la stigmatisation chère à la catégorie des rapatriés qui constitue un réservoir électoral pour l'extrême droite. Dans ces conditions, il n'est pas difficile, comme l'expliquent Vincent Geisser et Aziz Zemouri, de comprendre que le poids démographique des populations rapatriées au sein de l'espace urbain ait incité les leaders de la droite provençale à « coloniser » leur discours politique, transposant sur le territoire marseillais des clivages ethniques, communautaires et religieux en usage dans l'Algérie française<sup>26</sup>. Cette stigmatisation prend d'autres accents lorsque se greffe la question de l'identité religieuse de ces maghrébins, une question éminemment sensible, devenant un enjeu politique. En France de manière générale et à Marseille en particulier, le rapport à l'islam est d'une sensibilité telle que les élus rechignent à prendre en charge cette question, alternant méfiance et bienveillance teintée de considérations électoralistes.

- 27 Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine : les élites d'origine maghrébine dans le système politique* (...)

20 Complexité et marginalisation ne signifient pas une exclusion complète. Les dirigeants marseillais ont pris soin de ne pas exclure les Franco-Algériens des joutes politiques locales. Car autant ils redoutent une communautarisation qui serait synonyme d'un délitement de l'identité française, autant ils craignent qu'une marginalisation plus poussée des immigrés et des Franco-Algériens mette en péril la paix sociale. De fait, les listes électorales se sont peu à peu ouvertes aux maghrébins, leur ouvrant la voie à une participation à la vie politique locale. Des Français nés Algériens se sont ainsi présentés dans des listes de droite comme de gauche au nom de leur communauté, ce qui n'était pas pour déplaire aux responsables politiques locaux, lesquels y voyaient une plus-value en termes de paix sociale. Après plusieurs années de marginalisation, les Franco-Algériens disposent ainsi de canaux de transmission à travers leurs élus<sup>27</sup>.

21 Or, au fur et mesure que le champ politique local s'élargit, les immigrés et les Franco-Algériens affichent leurs ambitions en créant des associations pour marquer leur désir

d'exister, mais aussi de participer à la vie politique, économique, sociale et culturelle locale. Ils considèrent cette participation comme un signe de leur intégration au sein de la société française. Mais doivent-ils pour autant assumer ce statut d'agent de garant de la paix sociale ?

22 Répondre à cette question relève d'un exercice difficile, tant cette communauté continue à se chercher dans le microcosme marseillais. Et, lorsqu'à leur rapport à la République se greffe celui du rapport au pays d'origine, la question prend une autre dimension. On peut se demander comment ils se sentent concernés par les actions que la ville de Marseille mène en direction de l'Algérie. Si cette démarche internationale prolonge leurs préoccupations au sein de la ville et cherche avant tout à réaliser des objectifs de politique locale.

## Les Frontaliers dans la stratégie de coopération de la ville de Marseille : médiateurs ou entrepreneurs ?

- 28 Fatima Lahnait, « Les Binationaux : la clé de développement économique et social du Maghreb ? ». *Af (...)*
- 29 Abdelkader Latrèche, « Des professionnels maghrébins jouent le rôle d'agents de développement ». *Af (...)*
- 30 *Ibidem*, p. 32.
- 31 Sur les OSIM marocaines, cf. le travail fait par Thomas Lacroix, *Espace transnational et territoire (...)*

23 L'implication des communautés immigrées dans des projets de développement au profit de leurs pays d'origine n'est pas un phénomène nouveau. Elle accompagne le développement du phénomène des diasporas, jouant le rôle de liant entre pays d'accueil et pays de naissance. Les pays du Maghreb commencent à prendre conscience du rôle de leur diaspora et souhaitent qu'elle contribue au développement économique et social de ces pays<sup>28</sup>. En France, l'implication de la communauté maghrébine dans cette coopération s'est traduite par la création de milliers d'associations, 5 000 selon certaines estimations<sup>29</sup>, dont une centaine d'associations au sein desquelles les binationaux jouent un rôle très actif de par leur savoir faire et la double culture dont ils disposent. Par leurs actions, les Organisations de solidarité internationale des immigrés (OSI) ont créé un nouveau mode de connexion des expatriés avec leur société d'origine<sup>30</sup>. Elles sont devenues un acteur structurant dans l'espace relationnel franco-maghrébin. À la pointe de ce changement, les OSI marocaines<sup>31</sup> contribuent de manière très active à ce nouveau mode de connexion transnational qui tranche avec la représentation de l'immigré, bien enracinée en France, réduisant celui là au statut de main d'œuvre dont on a besoin.

- 32 Contrairement à d'autres villes comme Belfort ou Lyon où des Franco-Algériens occupent des postes d (...)
- 33 Entre 2005 et 2007, le Conseil Régional PACA a octroyé 1 141 996 euros au titre des opérations de c (...)
- 34 Les deux associations reçoivent régulièrement des subventions de la ville de Marseille : en 2005 To (...)



24 Bien que leur présence comme interface dans l'espace relationnel franco-maghrébin ne soit pas aussi visible que celle des Marocains, les Franco-Algériens et les immigrés algériens ont néanmoins pris conscience de la nécessité de s'impliquer dans la coopération entre la ville de Marseille et l'Algérie et de faire valoir leur statut de médiateurs. Alors que leur présence au sein de la collectivité locale est peu perceptible<sup>32</sup>, en revanche, elle est remarquée au sein du réseau associatif. Dans les dizaines d'associations qui ont fait de l'Algérie leur territoire de coopération, les Franco-Algériens occupent une position axiale. On peut citer, parmi ces acteurs investis dans des programmes de coopération avec l'Algérie des associations comme *Ecume*, *Touiza Solidarité*, *Medcoop*, *ACIM*, *Confluences méditerranéennes*, *Méditerranée Algérie*, *IDMed*, *Animateurs sans frontières*, *Terre Culturelle*, *Cesam*. Leurs activités portent essentiellement sur : les échanges culturels et artistiques, l'aide à l'insertion des immigrés dans leur pays d'origine, la création de la petite entreprise, et l'organisation de formations au profit des cadres locaux algériens. Leurs stratégies d'action peuvent être autonomes ou en sous-traitance pour la ville de Marseille ou le Conseil général des Bouches-du-Rhône ou encore le Conseil régional PACA. La règle générale, cependant, veut que la ville de Marseille ne finance pas toutes les associations. Elle ne sous-traite qu'avec un nombre limité d'entre elles, alors que le Conseil régional PACA se montre plus généreux<sup>33</sup>. Pour la ville de Marseille, le réseau de sous-traitants ne dépasse pas les trois ou quatre associations, parfois deux seulement. Les plus réguliers sont *Ecume*, *Touiza Solidarité* et *ACIM*, choisis selon des critères qui tiennent à la fois du capital d'expérience et du profil des animateurs de ces structures. Omar Daniel Belli, Mohamed Khendrich et Tahar Rahmani opèrent dans le domaine de la coopération internationale depuis plus de 20 ans. Ils font partie de ce noyau d'acteurs qui, autour de Daniel Carrière, ont posé les jalons de la coopération décentralisée dans la ville de Marseille, à la suite de l'accord de 1980. En fait, il s'agit aussi, la précision est de taille, d'acteurs-experts, choisis en adéquation avec une stratégie des responsables de la ville, visant à fidéliser une certaine clientèle au travers des subventions<sup>34</sup>, mais aussi à ne pas élargir le champ des experts du territoire algérien. Dans ce domaine précis, la « susceptibilité » des fonctionnaires de la ville de Marseille et du Conseil régional PACA, et leur « méfiance » à l'égard des experts externes, quels que soient leur statut et la position qu'ils occupent, n'est pas un mystère.

- 35 Mohamed Madoui, *Entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine : de la stigmatisation à la quête d (...)*

25 Le foisonnement d'acteurs associatifs franco-algériens et leur investissement de l'espace Marseille-Algérie est révélateur d'un certain glissement dans le rapport de cette catégorie sociale au pays d'origine. L'image de l'immigré-entrepreneur<sup>35</sup> tranche avec celle de l'immigré travailleur.

## **La coopération comme démarche entrepreneuriale**

- 36 Entretien avec Latifa Madani de l'association Festival transméditerranéen, Grasse, le 21/06/ 2008. (...)

26 Nombre de Français ou d'Algériens résidant dans cette région ou en France s'investissent dans des actions avec l'Algérie par nécessité, avant toute chose. Avec des trajectoires professionnelles très différenciées, certains se sont retrouvés dans ce créneau non pas par choix mais par nécessité, par défaut. On ne saurait nier un certain désir de renouer des attaches avec le pays d'origine, surtout si le départ s'est effectué dans des conditions difficiles. Parfois, le terrorisme en est l'origine. Qu'ils soient d'anciens journalistes,

enseignants, directeurs d'école ou encore d'anciens hauts fonctionnaires, ces acteurs essaient de mettre à profit leur expérience. Un moyen de subsistance et aussi un moyen de rester en contact avec le pays d'origine. Mais plus encore, un moyen de se valoriser dans la société d'accueil, quand le chemin menant vers une entière intégration s'avère tortueux. À défaut, on se contente de se placer dans la posture d'interface entre deux sociétés, en menant des activités qui permettent de maintenir les liens avec le pays d'origine, surtout si on ne l'a pas quitté depuis longtemps<sup>36</sup>.

- 37 Entretien avec Nadia Gasmi, directrice de l'association Confluences Méditerranée, Marseille le 27/0 (...)
- 38 *Ibid.*,

27 Les difficultés que rencontrent les nouveaux venus algériens pour s'installer à Marseille sont devenues un nouveau créneau porteur pour certains acteurs associatifs. En lien avec le pays d'origine, ils ont développé des programmes en faveur des Algériens résidant en France pour les aider à concevoir des projets dans la perspective de leur retour. Ces animateurs se présentent avec un capital d'expérience acquis en leur qualité de fonctionnaires ou de responsables au sein de structures ministérielles algériennes<sup>37</sup>. Ce cas de figure est le propre de beaucoup d'acteurs qui restent attachés à un certain espace temps. Lorsqu'on a fui une situation de drame, on ne peut pas ne pas regarder en arrière<sup>38</sup>. Or, cet attachement à un certain passé et à un lieu place ces acteurs en position d'interface, le passé restant structurant dans la vision que ces acteurs développent au sujet de la coopération avec l'Algérie.

- 39 Le cas d'*ACIM* dont Tahar Rahmani est l'un des directeurs est ici édifiant. Cette structure travaill (...)
- 40 Des associations en France plaident pour une coopération décentralisée plus orientée vers l'économie (...)

28 S'inspirant de leur expérience passée, ces nouveaux venus intègrent la coopération décentralisée comme un marché où ils se comportent en entrepreneurs. Certains acteurs associatifs réorientent cette coopération en lui donnant une touche lucrative. À l'image des entrepreneurs qui montent des affaires, certains Franco-Algériens réduisent l'activité de leur structure à un jeu de calcul coûts/profits. Leur perception du statut d'intermédiaires qu'ils sont censés assumer ne sort pas de ce schéma de pensée. Le profit demeure l'une des motivations majeures présidant à l'action menée par certains « frontaliers », spécialisés dans des créneaux ciblés comme la micro-finance et la micro-entreprise ou encore la formation. Très porteurs, ces créneaux, permettent d'engranger des profits et d'accompagner les actions de certains organismes et entreprises qui s'intéressent au marché algérien<sup>39</sup>. Il en découle un arrimage des actions de coopération avec l'Algérie à celles menées par la ville de Marseille et le Conseil Régional PACA, et encouragées par l'État français au nom de la priorité économique<sup>40</sup>. Les termes de l'échange paraissent simples : plus ces binationaux et ces immigrés intériorisent le schéma de coopération tel que le conçoit la ville de Marseille, plus leur statut d'interface est reconnu et légitimé.

29 Cette aspiration à être reconnus comme « facilitateurs » de contacts et créateurs de passerelles ne fait pas abstraction du passé, mais sa place est différemment perçue. Pour certains, le poids du passé est pesant et la repentance nécessaire :

- 41 Khiear Naama, président de l'association Méditerranée Algérie, entretien, Marseille, février 2008. (...)

- 42 Abdelkader Benhagoug, directeur de l'association CESAM, structure spécialisée dans l'interculturel (...)

« Le pardon est nécessaire. Nous on ne peut pas pardonner si eux (les Français) ne demandent pas pardon pour les crimes commis en Algérie. Ma position est celle d'une Algérienne avant tout<sup>41</sup>. » Ou encore, « Il est incontestable que la France doit demander pardon. Il serait tout à l'honneur de la France de reconnaître ses crimes. Je n'ai aucune dette envers la France. Mon père a fait la guerre de 1914-1918<sup>42</sup>. »

- 43 Entretien avec Kader Bekkar, Marseille, 07 mai 2008.
- 44 Lors de nos entretiens avec certains acteurs, nous avons décelé un certain détachement vis-à-vis de (...)
- 45 Lotfi Hamdi, membre de Marseille Innovation, entretien, Marseille, 11 février 2008.

30Plus nuancé, Kader Bekkar avoue ne pas aimer le mot pardon, mais il reconnaît qu'on ne peut occulter l'histoire. Il estime que le travail de mémoire n'est pas assez intégré dans la société française<sup>43</sup>. Mais chez d'autres, la vision de la coopération ne laisse que peu de place au passé et au « devoir de mémoire ». Le poids des représentations historiques devient moins lourd et entraîne le refus de se positionner dans le débat autour de la repentance des crimes commis par la France en Algérie. Aux antipodes de ceux qui continuent à penser que le passé jette son ombre sur le présent et influe sur la dynamique de coopération qui se crée entre la ville de Marseille et Alger, ces entrepreneurs de la coopération maintiennent que les plaies du passé ne devraient pas rester ouvertes et qu'il ne sert à rien d'exiger le pardon<sup>44</sup>. Cette attitude est celle adoptée par une catégorie d'acteurs franco-tunisiens<sup>45</sup> et franco-marocains, impliqués dans des actions de coopération avec leur pays respectifs et avec l'Algérie.

31Cette catégorie de frontaliers s'estime investie d'une mission plus noble, celle de rapprocher les deux rives. L'engagement de certains d'entre eux dans des actions de coopération peut même se limiter à favoriser une meilleure compréhension entre les deux pays.

## La coopération comme idéal

32Si la difficulté d'insertion constitue, à n'en pas douter, l'un des facteurs poussant beaucoup de Franco-Algériens et d'immigrés algériens à vouloir monter leurs propres affaires ou s'investir dans des créneaux dans lesquels ils pourraient apporter leur contribution, certains n'ont pas souffert de problèmes sociaux. Leur implication dans la coopération décentralisée ne peut être interprétée comme une quête de reconnaissance au sein de la société française.

33Bien intégrée par le cursus universitaire et la respectabilité sociale, cette catégorie ne conçoit pas la coopération décentralisée comme une entreprise ou une démarche visant la conquête d'un statut au sein de la société d'accueil. Son credo est de contribuer au rapprochement entre les sociétés des deux rives. Ils se veulent médiateurs désintéressés, soucieux de bâtir des passerelles entre les sociétés des deux pays. Ils estiment que l'exclusion dont certains parlent ne doit pas constituer l'unique motivation qui devrait inciter à chercher une place au sein de la société d'accueil :

- 46 Entretien avec Rostan Mehdi, Aix-en-Provence, 04 avril 2008. Professeur de droit public et directeur (...)

« Je ne joue pas ce rôle pour avoir une place dans cette société interculturelle qui se construit ici en France. Il faut s'appropriier les leviers de la promotion républicaine. Mon rôle n'a pas pour vocation de me placer ici, mais de jeter un pont avec l'Algérie<sup>46</sup> », nous déclarait Rostan Mehdi.

- 47 Entretien, Marseille, 15 mai 2008.
- 48 Entretien avec un acteur associatif dont l'action de coopération cible la jeunesse immigrée, Marsei (...)

34 En se présentant dans ces termes, cet universitaire perçoit la coopération avec l'Algérie comme un levier devant rapprocher deux peuples dont les rapports restent prisonniers du passé. Au lieu de le considérer comme un poids, certains acteurs associatifs s'emploient à le transformer en atout, développant une vision idéaliste d'une coopération qui ne peut rester prisonnière du passé. Le devoir de mémoire ne devrait pas, selon eux, constituer un obstacle pour la concrétisation de projets avec l'Algérie. En quelque sorte, ils calent leur discours sur celui qui prédomine au sein du monde politique français. Prférant le mot histoire à celui de mémoire, ces acteurs développent un certain pragmatisme qu'ils ne considèrent pas comme contradictoire avec leur vision de ce que devraient être les relations algéro-françaises : « Je suis un acteur du concret. Je préfère travailler avec les pays du Maghreb ; c'est mes racines. Ce sont le réalisme et le pragmatisme qui payent », reconnaît Tahar Rahmani<sup>47</sup>. On peut largement imputer à la réussite sociale cette démarcation du discours ambiant sur la repentance. Toutefois, la réussite sociale comme facteur expliquant une perception désintéressée de la coopération décentralisée doit être relativisée. Certains acteurs, qui n'ont pas eu la même ascension tiennent un discours équivalent. Les actions de coopération qu'ils développent, estiment-ils, doivent tendre vers un meilleur rapprochement entre les deux pays<sup>48</sup>.

35 Qu'ils soient idéalistes ou pragmatiques, ces frontaliers ont en commun l'ambition d'être l'interface entre les deux sociétés. Mais se pose la question de la légitimité de leur statut au sein de l'espace relationnel franco-algérien. Leur logique d'action doit s'ajuster à la représentation de la réalité marseillaise et algérienne, et exprimer une autonomie se fondant sur des ressources propres qui peuvent faire l'objet d'un troc dans le processus de marchandage auquel ils se livrent avec les autorités de la ville de Marseille. Autrement dit, l'origine, perçue de manière générale comme une contrainte, se mue en un atout-maître et la double culture devient un élément constitutif du registre d'expertise dans lequel ces Franco-Algériens puisent une partie de leur légitimité en tant qu'intermédiaires.

## **L'origine ou comment transformer une contrainte en ressource**

36 Être né en Algérie ou de parents algériens résidant en France est souvent source de stigmatisation pour un bon nombre de Franco-Algériens et d'immigrés en quête de reconnaissance au sein de la société d'accueil. Sans exagérer cette stigmatisation et la rendre responsable de l'exclusion dont les membres de cette catégorie sociale souffrent, on ne peut non plus minimiser son impact sur la perception que ces individus ont de leur rôle au sein de la société française. À la recherche d'un rôle qui les valorise et fait disparaître ce stigmate de marginaux, au sens où l'entend Robert Park, certains Franco-Algériens et immigrés de Marseille ont trouvé dans la coopération décentralisée un exutoire. Le besoin que ressentent les pouvoirs publics dans cette ville de maîtriser la coopération avec Alger hisse ces acteurs

*de facto* au rang d'interlocuteurs et courroie de transmission pour instiller des messages et des idées que le vis-à-vis algérien semble avoir du mal à interpréter. Mettre en avant des Français nés de parents algériens ou des immigrés s'avère une stratégie payante. Pour ces acteurs, l'origine n'est plus une contrainte, mais un atout :

- 49 Une personne travaillant pour un organisme chargé de la coopération décentralisée, entretien, Marse ([...](#))

« Pour les collectivités locales françaises qui coopèrent avec l'Algérie, les Franco-Algériens facilitent les choses du fait de leur maîtrise de la langue arabe et de la culture algérienne. Il y a des choses que les Algériens ne disent pas aux Français et préfèrent le dire aux Franco-Algériens et réciproquement<sup>49</sup>. »

37Cependant, la méfiance du côté algérien reste le plus souvent de mise. Ceci étant, ces acteurs se présentent aussi comme une interface entre la population algérienne vivant à Marseille et les pouvoirs publics.

- 50ACIM est spécialisé dans ce créneau depuis plus de deux décennies. Cette association s'appelait aup ([...](#))

38En se présentant comme tels, les frontaliers se placent dans une posture de médiateurs-négociateurs sur un marché de la coopération où ils aimeraient être reconnus en tant qu'interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics. Au sein de certaines associations, citées plus haut, des responsables possédant la double culture sont considérés par les pouvoirs publics à Marseille comme une interface dont la connaissance du terrain algérien est d'une grande utilité. Certains Franco-Algériens ont acquis une longue expérience dans l'action internationale, devenant des professionnels de la coopération décentralisée. Pour ne citer que quatre exemple très connus, Mohammed Kendrich de *Touiza Solidarité*, Tahar Rahmani d'ACIM, Omar Daniel Belli de *Ecume*, et Kader Bekkar de *Medcoop*, sont considérés comme des professionnels auxquels on fait appel pour la mise en place des programmes de coopération avec l'Algérie. Les activités qu'ils organisent comme la formation pour des élus algériens, l'organisation de manifestations culturelles, l'organisation de rencontres sur la coopération décentralisée en Méditerranée ou encore l'aide aux immigrés pour la création de micro entreprises<sup>50</sup>, rehausse la valeur de ces acteurs sur le marché de l'expertise du terrain algérien.

- 51 En 2006, lorsque Jean-Claude Gaudin s'était déplacé à Alger, Tahar Rahmani avait fait partie de la ([...](#))
- 52 Expression utilisée par une personne travaillant pour un organisme chargé de la coopération décentr ([...](#))
- 53 Entretien avec Tayeb Kebab, élu de la commune Septèmes-les-Vallons, département des Bouches-du-Rhône ([...](#))

39Moins aguerris que les quatre cas cités, d'autres acteurs déploient leur capital social algérien, du fait de leurs réseaux de connaissances en Algérie – certains ayant été fonctionnaires dans des ministères algériens – et ils les utilisent pour marchander une place dans l'espace de coopération. Il très fréquent, à chaque déplacement effectué par le maire de Marseille, le président du Conseil général des Bouches-du-Rhône ou encore le président du Conseil régional de la région PACA à Alger, que des responsables associatifs fassent partie du voyage<sup>51</sup>. Sans doute, pense-t-on au sein des collectivités locales, que la présence de Franco-

Algériens ou d'immigrés, donnera aux projets de coopération plus de chance d'aboutir, et que leur savoir-faire fera la différence. En filigrane, on devine la figure de l'arabe dont on reconnaît l'utilité sur des sujets qui concernent son pays d'origine<sup>52</sup>. Un sobriquet toutefois rejeté par beaucoup de Franco-Algériens qui refusent de faire office d'arabe de service<sup>53</sup>. Tout en refusant la stigmatisation, les interviewés font valoir leur double culture comme atout et ressource dont la valeur pourrait augmenter au fur et à mesure que le besoin d'une expertise sur le terrain algérien se fait sentir. Dans ces conditions, il est difficile, pour ces acteurs associatifs de percevoir la coopération décentralisée autrement que sous un angle entrepreneurial. La coopération avec l'Algérie devenant *de facto* un marché, la quête de ressources financières se transforme en un objectif plutôt qu'en un moyen, au point que certains acteurs associatifs n'hésitent pas à faire jouer leur origine algérienne et leur double culture pour accéder aux sources de financements.

- 54 Le budget total consacré à la coopération avec l'Algérie par le Conseil Régional PACA ne dépasse pas (...)
- 55 Touiza Solidarité a organisé, en décembre 2007, une session de formations au profit des cadres et é (...)

40 Ces « entrepreneurs de l'interculturel », comme certains se plaisent à se définir, sont conscients que la survie de leur association est en jeu, alors que le budget consacré à la coopération décentralisée en France ou dans la région PACA est des plus modestes<sup>54</sup>. La coopération décentralisée revêt un caractère volontariste et ne peut en aucun cas être mise sur le même pied que d'autres secteurs comme le logement, l'urbanisme ou encore la santé. De surcroît, la configuration institutionnelle des financements des associations en France se caractérise par la prédominance des fonds publics. Dans ce contexte, la diversification des ressources devient le seul moyen pour compenser la modicité des subsides que les pouvoirs publics octroient, assortis parfois de conditions obligeant ces acteurs à réajuster leurs stratégies pour se conformer à celles de leurs bailleurs de fonds. La diversification des ressources pour se prémunir contre une dépendance très pesante se fait le plus souvent au prix, d'une part, d'une soumission de la logique d'action de l'association à celle de la collectivité locale ; et d'autre part, elle passera par une insertion dans une logique d'alliances politiques et de réseaux locaux. Concernant le premier point, la plupart des associations au sein desquelles les Franco-Algériens sont actifs, doivent mettre leurs programmes d'actions en cohérence avec la stratégie de coopération que les collectivités locales ont adoptée vis-à-vis de l'Algérie. Ainsi, si la ville de Marseille inscrit dans son programme de coopération avec la wilaya d'Alger des actions touchant à l'assainissement des eaux usées, à la gestion urbaine ou à la réhabilitation du vieux bâti, les associations qui veulent bénéficier de subventions doivent intégrer dans leurs programmes des projets qui reprennent ces préoccupations. Le cas de *Touiza Solidarité* mérite d'être mentionné. Cette association reçoit des subventions de la ville de Marseille, mais en échange elle inscrit dans son plan d'action la formation des élus algériens aux techniques de la gestion urbaine et des eaux usées<sup>55</sup>. Ces deux domaines intéressent de très près la ville de Marseille, mais aussi le Conseil général qui octroie également des subventions à cette association.

- 56 Expression utilisée par l'un des animateurs d'un organisme chargé de promouvoir la coopération déce (...)
- 57 Pour un aperçu assez détaillé sur les politiques clientélares à Marseille, cf. Cesare Mattina, « L (...)

41 Pour ce qui est du second point, il est indéniable que les Franco-Algériens ne peuvent échapper à un jeu complexe d'alliances et de relations clientélares. Évoluant dans un territoire de clans<sup>56</sup>, les Franco-Algériens doivent, dans la plupart des cas, faire appel aux relations tissées lorsqu'ils évoluaient au sein des structures communales ou départementales. On fait jouer les solidarités politico-idéologiques, développées du fait des accointances avec des élus locaux qui fidélisent leurs clientèles<sup>57</sup> en échange d'un soutien électoral. Lorsqu'on évolue dans ce territoire de l'action publique, même si l'enjeu matériel n'est pas aussi visible, il est difficile d'échapper à la logique clientéliste qui happe le jeu politique marseillais.

42 La tendance d'acteurs franco-algériens à jouer sur le registre de la double culture dénote une évolution dans le paradigme migratoire. C'est la nouvelle figure de l'immigrant qui ne rêve plus de retourner dans son pays natal ou le pays d'origine de ses parents, mais voit son avenir dans le pays d'accueil. Préférant se placer des deux côtés, ces entrepreneurs interculturels, du moins pour certains d'entre eux, se considèrent avant tout comme des Français.

- 58 Lors du voyage effectué par Jean-Noël Guérini à Alger, au mois de février de cette année, la déléga (...)

43 Si ces Franco-Algériens se sentent avant tout français sans renier leur origine et qu'ils envisagent leur place dans l'espace relationnel franco-algérien comme une interface, ils ne sont pas pour autant des acteurs transnationaux disposant d'une véritable autonomie d'action. Leur capacité à peser sur la politique de la ville de Marseille au sujet de la coopération avec la wilaya d'Alger doit être relativisée. Comme d'autres associations actives dans le secteur de l'international, ces Franco-Algériens sont le plus souvent absents des cadres de concertation et ceux qui y sont présents, ne peuvent en aucun cas être considérés comme des acteurs influents. Qu'ils accompagnent les élus locaux dans leurs déplacements<sup>58</sup> ou qu'on leur confie des projets, ils ne constituent qu'un segment d'une stratégie de repositionnement international de la ville. Les Franco-Algériens sont intégrés dans la logique politique de la ville et s'efforcent de la traduire dans leurs démarches. Mais la face immergée de l'iceberg reste l'instrumentalisation de la donne franco-algérienne à des fins de politique locale. Il y a trente ans, comme nous l'avons expliqué plus haut, Gaston Defferre l'avait fait avec les pieds-noirs. La continuité de la démarche semble assurée avec la droite de Jean-Claude Gaudin. Il ne faut pas négliger le rôle de cette action pour la paix sociale de la ville. Mais il faut aussi tenir compte du poids des Franco-Algériens sur l'échiquier sociopolitique marseillais par rapport à celui des pieds-noirs.

## **Paix sociale et absence de diversité politique** **: les frontaliers comme alibi**

44 La coopération décentralisée n'est pas un enjeu électoral, comme le sont le logement, la santé ou l'égalité dans l'accès à l'emploi. Néanmoins, les arrière-pensées politiciennes sont bien présentes. Quand la paix sociale devient un enjeu politique, les élus locaux n'hésitent pas à jouer sur tous les registres. La coopération avec l'Algérie en est un. Lorsque l'on sollicite les Franco-Algériens ou les immigrés pour la réalisation de projets avec leur pays d'origine, les motivations locales sont évidentes. La ville, mais également le Conseil Régional, finance des associations d'immigrés pour mettre en place leurs projets avec le pays d'origine, comme par exemple le microcrédit, l'emploi, les échanges interculturels et les échanges de visites

entre les établissements scolaires. Les collectivités territoriales octroient également des subventions pour l'organisation de concerts au profit de la population immigrée. Même si la plus-value de ces actions n'est pas toujours évidente, les autorités locales ne rechignent pas à subvenir aux besoins de ces associations. Perçues comme des intermédiaires entre les pouvoirs publics et la population franco-algérienne ces associations remplissent une tâche bien précise : contribuer à maintenir la paix sociale. Reste à savoir jusqu'à quel point cette hypothèse est fondée.

- 59 William Lenne du Club de Marseille, entretien, Marseille, 24 février 2009.

45 Les pieds-noirs avaient une capacité de peser sur la politique de la coopération de la ville de Marseille, c'est loin d'être le cas pour les Franco-Algériens. Les responsables de la ville de Marseille instrumentalisent cette catégorie comme atout pour accéder au marché algérien, mais aussi comme point d'appui d'une politique visant le maintien des liens avec la population d'origine algérienne. Il suffit pour s'en convaincre de s'intéresser au profil des différents animateurs des associations franco-algériennes. La plupart disposent d'une longue expérience dans l'action sociale : anciens animateurs sociaux et culturels, travailleurs dans le domaine de l'insertion des immigrés, psychologues ou encore anciens fonctionnaires dans les services de logement, de la jeunesse, de la formation professionnelle et de la santé et assistant social. Certains ont même capitalisé une longue expérience dans la solidarité internationale. Dans ces secteurs, où se répercutent les préoccupations des immigrés dans la ville de Marseille, les trajectoires professionnelles de ces acteurs sociaux les habilitent à se poser comme interlocuteurs de la population d'immigrés et courroie de transmissions de leurs doléances auprès des pouvoirs locaux. Cette proximité est consolidée par un portefeuille relationnel riche, pour certains, et très utile quand la ville de Marseille ou le Conseil Régional PACA ou encore le Conseil Général réfléchissent à des actions en direction de l'Algérie. En retour, ces collectivités locales envisagent l'action de coopération comme un moyen de rétribuer ces associations parce qu'elles contribuent au maintien de la paix sociale. Ainsi, lors des catastrophes de Bab el Oued (novembre 2001) et de Boumerdes (mai 2003), les trois collectivités de la région PACA ont été promptes à manifester leur solidarité en débloquent des fonds pour financer des opérations d'envoi de matériel médical et de couvertures. Les associations franco-algériennes ont été à la pointe de cette action, s'employant à canaliser l'effort de solidarité de la population d'immigrés. Cette mobilisation souligne le lien étroit existant entre l'action internationale de la ville et la politique locale. On ne saurait, certes, nier la spontanéité de l'élan de générosité dont les collectivités locales de la région PACA ont fait preuve au moment de ces deux catastrophes, mais force est de reconnaître que l'implication des associations d'immigrés dans cette opération a permis aussi aux responsables locaux de consolider leur assise au sein de la population d'immigrés. Cela leur a-t-il permis d'engranger des voix supplémentaires lors des élections municipales et cantonales de l'année dernière ? Il est sûr en revanche que le poids de cette communauté dans le cadre de cette action de coopération devrait être apprécié à sa juste mesure. Aurions-nous affaire à des associations-alibis, pour des collectivités locales qui considèrent leur action internationale comme un prolongement de la politique locale, avec toutes ses complexités et ses contradictions, mais surtout, comme un moyen de compenser l'absence de diversité politique<sup>59</sup> ?

- 60 Kader Bekkar, 24 février 2009, *cit.*

46 Associer des Franco-Algériens et des immigrés aux voyages officiels en Algérie participe de ce souci qu'ont les élus de la région de montrer leur intérêt pour cette communauté. Une opération de communication, diront certains, destinée à la consommation interne, mais aussi



externe, en montrant au vis-à-vis algérien l'image d'une collectivité locale qui ne pratique pas la discrimination à l'égard des Algériens vivant en France<sup>60</sup>. Les Franco-Algériens qui se résignent à assumer ce rôle en tirent un avantage : ils sont reconnus en tant que médiateurs, disposant d'une plus grande légitimité pour se placer en position d'interface dans l'espace relationnel franco-algérien.

[Haut de page](#)

## Notes

<sup>1</sup> Le concept d'intermédiaires renvoie à une catégorie d'acteurs qui jouent le rôle d'interface, non seulement entre des acteurs privés et des acteurs publics, mais entre des univers institutionnels sectorisés et entre des niveaux d'action publique (infranationaux, nationaux et supranationaux). Ils sont en mesure de se poser en relais entre des groupes, milieux et organisations dont les intérêts divergent, qui sont interdépendants et de mobiliser des partenaires. Cette définition a été empruntée à Patrick Hassenteufel, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 197-198.

<sup>2</sup> La notion de frontaliers n'est pas très usitée dans la littérature spécialisée relative aux questions migratoires. À la suite des travaux de Robert E. Park sur les marginaux, certains chercheurs ont échafaudé des réflexions sur une catégorie d'immigrants pouvant jouer le rôle de liant entre leur pays d'accueil et leur pays d'origine. Cf. Jean Robert Henry, « "Les frontaliers" de l'espace franco-algérien », *Annuaire de l'Afrique du nord 1991*, Tome XXX, Paris, CNRS Éditions, 1993, p. 301-311.

<sup>3</sup> Ce travail s'appuie sur une série d'entretiens menés à Marseille auprès d'une vingtaine d'acteurs associatifs d'origine algérienne, ainsi qu'auprès de certains pieds-noirs impliqués dans des actions de coopération, soit à titre d'initiatives autonomes, soit dans le cadre de la politique de coopération menée par la ville de Marseille en direction de l'Algérie depuis le début des années 1980.

<sup>4</sup> Éric Savarese, « Pieds-noirs, Harkis, Rapatriés : la politisation des enjeux », *Pôle Sud*, n° 24, 1/2006, p. 8.

<sup>5</sup> *Ibidem*.

<sup>6</sup> Benjamin Stora, Communication présentée lors du colloque sur les relations franco-algériennes, Collège interarmées, Paris, 21 février 2008.

<sup>7</sup> Éric Savarese, *op.cit.*, p. 8.

<sup>8</sup> Il est difficile d'établir avec exactitude le nombre des rapatriés dans cette ville. En 1964, les départements du Midi méditerranéen compteraient 404 000 rapatriés et le seul département des Bouches-du-Rhône en abriterait 155 000, soit près de 12 % du total, selon les estimations d'Abdelmalek Sayed, Jean-Jacques Jordi et Emile Temime. Cf. leur ouvrage : *Migrance : histoires des immigrations à Marseille*, Aix-en-Provence, Édisud, tome 4, 1991, p. 91. Au niveau national, la population formée par les rapatriés d'Algérie et leurs enfants représente 1,37 millions de personnes. De manière globale, environ la moitié des enfants nés en France de parents nés en Algérie descendent des rapatriés. Ces données sont extraites de l'article de Michèle Tribalat, « Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 1999 »,

*Populations*, 1, 2004, p. 72. À Marseille, le pourcentage d'enfants susceptible d'être issus de parents pieds-noirs est de l'ordre de 12 %. Françoise Lorcerie, « Cités cosmopolites : sur les identités sociales des lycéens marseillais », rapport pour le FASILD, Janvier 2005. Nous tenons à remercier Françoise Lorcerie de nous avoir autorisé à exploiter ces données.

9 Note rédigée pour le bureau de l'Assemblée nationale française, Paris, novembre 1980.

10 Entretien avec Bernard Morel, ancien chargé de mission auprès du Conseil régional, Aix-en-Provence, 15 février 2008.

11 *Ibid.*

12 Entretien avec Daniel Carrière, Marseille, mai 2008. Cette personnalité est considérée comme l'un des architectes de l'accord de 1980. À travers l'association Échanges Méditerranéens, créée par lui-même en 1974, Daniel Carrière militait pour une nouvelle politique de coopération.

13 *Ibid.*

14 Pierre-Henry Papalardo, président de l'Association préfiguration pour de nouveaux apports franco-maghrébins, Marseille, 4 janvier 2008.

15 Sur les 500 cimetières se trouvant en Algérie, une cinquantaine seulement a été réhabilitée. Pour ce qui est des aides, seul le Conseil régional de PACA s'est montré disposé à aider cette association dans son entreprise en lui accordant 20 000 euros en 2007, une somme bien insuffisante quand on considère l'investissement global que ce genre d'opération exige : 8 millions d'euros. Sans compter l'entretien qui est de l'ordre de 1 million d'euros chaque année.

16 Pierre-Henry Papalardo, *cit.*

17 Appellation utilisée par certains des pieds-noirs pour dénoncer l'attitude des extrémistes.

18 Entretien avec Salahedine Bariki, Marseille, 31 octobre 2007.

19 Le cercle des algérianistes a été créé en 1973. Chaque année il édite une revue trimestrielle qui s'intitule *l'algérianiste* dans laquelle sont exposés les points de vue de ce groupe sur la question de la mémoire et des rapports franco-algériens. Ce groupe propose une contre-expertise de l'histoire « officielle ».

20 Ce camp regroupe en son sein des fonctionnaires, des élus, comme Philippe Arcamone, ainsi que des responsables d'associations, à l'instar de Pierre-Henry Papalardo, et universitaires, comme Gilbert Benhayoun, qui a fait partie de la délégation qui a accompagné le président du Département 13 lors de sa visite à Alger, pour ne citer que ces trois cas là.

21 Entretien avec Philippe Arcamone, originaire d'Algérie, chargé de mission Maghreb au sein de la direction des Relations internationales et Affaires européennes du Conseil régional PACA, Marseille, 29 janvier 2008.

22 La problématique des immigrés a été analysée dans le cadre des études transnationales, notamment dans son aspect relatif aux diasporas. Sur cette question, cf. le dernier numéro de la *Revue Européenne des Migrations Internationales* dont la thématique était consacrée aux « Pratiques transnationales, mobilité et territorialités », vol. 24, n° 2, 2008. Cf. aussi D. F. Bryceson U. Vuorela, *The transnational family : New European frontiers and global networks*, Oxford and New York, Berg, 2002. Cf. également T. Faist, *Volume and Dynamics of international Migration*, New York, Oxford University Press, 2000.

23 Gaston Defferre, *Si demain la gauche. Réponses à Pierre Desgraupes*, Paris, Robert Laffont, 1977.

24 Jean-Claude Gaudin, *Une passion nommée Marseille*, Paris, Albin Michel, 1983.

25 Michel Peraldi et Michel Samson, *Gouverner Marseille : enquête sur les modes politiques marseillais*, Paris, La Découverte, 2005, 2006, p. 269.

26 Voir tout particulièrement le chapitre 11 de Vincent Geisser et Aziz Zemouri, *Marianne et Allah : les politiques français face à la question musulmane*, Paris, La Découverte, 2007, p. 228-249.

27 Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine : les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

28 Fatima Lahnaït, « Les Binationaux : la clé de développement économique et social du Maghreb ? ». *Afkar/Idées*, été 2007, p. 80.

29 Abdelkader Latrèche, « Des professionnels maghrébins jouent le rôle d'agents de développement ». *Afkar/Idées*, été 2004, p. 31

30 *Ibidem*, p. 32.

31 Sur les OSIM marocaines, cf. le travail fait par Thomas Lacroix, *Espace transnational et territoires : les réseaux marocains de développement*, thèse de doctorat en géographie, CERI, Paris, décembre 2003. Il serait intéressant aussi de voir les travaux réalisés par l'association Migration & Développement, implantée à Marseille et très active dans le domaine de la coopération au développement en direction du Maroc. Cette association publie mensuellement une lettre dans laquelle sont exposées ses différentes activités. [www.migdev.org](http://www.migdev.org)

32 Contrairement à d'autres villes comme Belfort ou Lyon où des Franco-Algériens occupent des postes de responsabilité au sein de la direction chargée de la coopération internationale, dans la ville de Marseille ceux qui sont chargés du volet de la coopération avec le Maghreb sont des Français. La même remarque s'applique à propos du Conseil général et du Conseil régional, quoique que dans ce dernier cas, la personne qui s'occupe de la coopération avec le Maghreb soit un Français né en Algérie.

33 Entre 2005 et 2007, le Conseil Régional PACA a octroyé 1 141 996 euros au titre des opérations de coopération décentralisée conduites avec la wilaya d'Alger. Source : Direction des relations internationales et affaires européennes, Conseil régional PACA.

34 Les deux associations reçoivent régulièrement des subventions de la ville de Marseille : en 2005 Touiza Solidarité a reçu 7 622 euros, alors qu'ECUME en avait obtenu 9 622 un an auparavant. Ville de Marseille, extrait du registre des délibérations du conseil municipal, séance du 21 juin 2004.

35 Mohamed Madoui, *Entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine : de la stigmatisation à la quête de la reconnaissance sociale*, Paris, Aux lieux d'être, 2008

36 Entretien avec Latifa Madani de l'association Festival transméditerranéen, Grasse, le 21/06/ 2008.

37 Entretien avec Nadia Gasmi, directrice de l'association Confluences Méditerranée, Marseille le 27/02/2008.

38 *Ibid.*,

39 Le cas d'ACIM dont Tahar Rahmani est l'un des directeurs est ici édifiant. Cette structure travaille en étroite collaboration avec les collectivités locales de la région PACA et l'État français. Elle organise régulièrement des sessions de formations au profit de jeunes stagiaires maghrébins pour les aider à créer leurs propres entreprises. Jusqu'en 2007, cette association a formé 176 stagiaires. Source : <http://www.agenceacim.com/acim-qui.htm>

40 Des associations en France plaident pour une coopération décentralisée plus orientée vers l'économie. Dans la ville de Marseille on peut citer le cas d'ACIM qui travaille dans le cadre d'aide à la création de la plus petite entreprise PTE et ADECI dans le cadre du compagnonnage industriel. Ces deux structures font du marché algérien une cible privilégiée. Pour plus de détails sur les activités de ces deux associations, cf. [www.agenceagim.com](http://www.agenceagim.com) et [www.adeci.org](http://www.adeci.org)

41 Khiear Naama, président de l'association Méditerranée Algérie, entretien, Marseille, février 2008.

42 Abdelkader Benhagoug, directeur de l'association CESAM, structure spécialisée dans l'interculturel qui intervient dans le milieu social, Marseille, 07 mai 2008.

43 Entretien avec Kader Bekkar, Marseille, 07 mai 2008.

44 Lors de nos entretiens avec certains acteurs, nous avons décelé un certain détachement vis-à-vis de cette rhétorique du pardon et de la repentance. Le pragmatisme semble être la ligne de conduite de ces acteurs. Entretiens, Marseille, 11 février et 03 mai 2008.

45 Lotfi Hamdi, membre de Marseille Innovation, entretien, Marseille, 11 février 2008.

46 Entretien avec Rostan Mehdi, Aix-en-Provence, 04 avril 2008. Professeur de droit public et directeur du Centre d'études et de recherches internationales et communautaires (CERIC) d'Aix-en-Provence, Rostan Mehdi est impliqué dans des actions visant la création d'écoles doctorales avec l'Algérie dans le cadre des actions menées par la ville de Marseille avec l'Algérie. Il a également joué un rôle dans l'aboutissement du projet de réhabilitation de la basilique Notre Dame d'Afrique.

[47](#) Entretien, Marseille, 15 mai 2008.

[48](#) Entretien avec un acteur associatif dont l'action de coopération cible la jeunesse immigrée, Marseille, 08 février 2008.

[49](#) Une personne travaillant pour un organisme chargé de la coopération décentralisée, entretien, Marseille, 17 décembre 2008.

[50](#) *ACIM* est spécialisé dans ce créneau depuis plus de deux décennies. Cette association s'appelait auparavant 3CI. Elle a été créée en 1984, puis dissoute en 2004 avant d'être remplacée par *ACIM*. Pour un rappel historique, cf. Tahar Rahmani, « Coopération et immigration », *Confluences Méditerranée*, n° 14, printemps 1995. p. 103-107.

[51](#) En 2006, lorsque Jean-Claude Gaudin s'était déplacé à Alger, Tahar Rahmani avait fait partie de la délégation. Ancien élu socialiste, il est devenu l'un des acteurs majeurs de cette coopération entre Marseille et Alger. Quant à Michel Vauzelle, la délégation qui l'accompagne est, le plus souvent, sélectionnée selon les affinités politiques. Kheira Naama de l'association *Méditerranée Algérie* est une illustration de cette sélection sur des bases politiques – elle est apparentée de gauche.

[52](#) Expression utilisée par une personne travaillant pour un organisme chargé de la coopération décentralisée à Paris. Entretien, Marseille, 17 décembre 2008.

[53](#) Entretien avec Tayeb Kebbab, élu de la commune Septèmes-les-Vallons, département des Bouches-du-Rhône, Marseille, 06 décembre 2007. La commune de Septèmes-les-Vallons est en lien avec la wilaya de Béni Abbes par le biais de l'association *Nuits-Metis*.

[54](#) Le budget total consacré à la coopération avec l'Algérie par le Conseil Régional PACA ne dépasse pas les 1,2 millions d'euros.

[55](#) Touiza Solidarité a organisé, en décembre 2007, une session de formations au profit des cadres et élus maghrébins dans le domaine de la gestion urbaine en décembre de l'année 2008 une session sur la gestion des eaux usées.

[56](#) Expression utilisée par l'un des animateurs d'un organisme chargé de promouvoir la coopération décentralisée en région PACA, Marseille, 20 mai 2008.

[57](#) Pour un aperçu assez détaillé sur les politiques clientélares à Marseille, cf. Cesare Mattina, « La transformation des politiques clientélares de redistribution. Nouvelle gestion urbaine et pratiques politiques à Marseille et à Naples », *Politique et management public*, vol. 25, n° 1, mars 2007, p. 1-18.

[58](#) Lors du voyage effectué par Jean-Noël Guérini à Alger, au mois de février de cette année, la délégation comprenait certains Franco-Algériens : Samia Ghali, sénatrice, maire de secteur de Marseille, Rabia Benarioua, délégué au soutien aux centres sociaux, Nouridine Hagoug, président de l'Union des familles musulmanes des Bouches-du-Rhône, Abderrahmane Ghoul, vice-président du Conseil régional du culte musulman (CRCM/PACA). Curieusement, aucun des acteurs qui font partie de notre corpus de recherche n'a fait partie de ce voyage. À titre d'indication, lors du voyage effectué par Guérini en 2005, Kader Bekkar faisait partie de la

délégation qui l'avait accompagné. L'information nous a été confirmée par le concerné lors d'un entretien, Marseille, février 2009.

[59](#) William Lenne du Club de Marseille, entretien, Marseille, 24 février 2009.

[60](#) Kader Bekkar, 24 février 2009, *cit.*

## **Auteur**

### **Cherif Dris**

Chargé de cours à la Faculté des sciences politiques et de l'information, Université d'Alger.  
Chercheur associé au CREAD/Alger

Membre de l'association Euromed IHEDN

Sources :

### **Référence papier**

**Cherif Dris**, « Les « frontaliers » de la coopération entre Marseille et Alger : de la marge à la médiation », *L'Année du Maghreb*, V | 2009, 461-479.

### **Référence électronique**

**Cherif Dris**, « Les « frontaliers » de la coopération entre Marseille et Alger : de la marge à la médiation », *L'Année du Maghreb* [En ligne], V | 2009, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 04 décembre 2012. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/645> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.645